

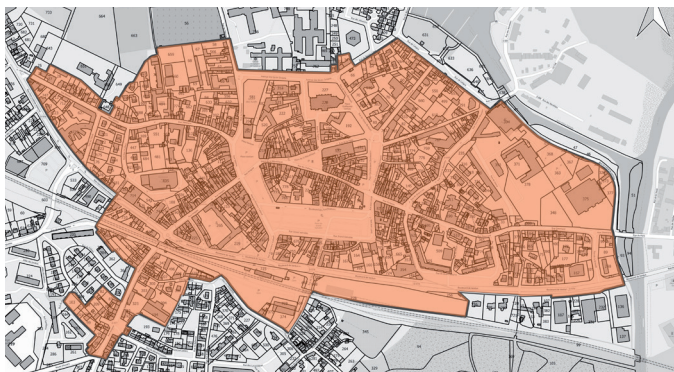
## OPAH DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Une OPAH-RU est un dispositif qui permet à la commune d'agir sur l'habitat très dégradé par des mesures coercitives.

Il est accompagné d'actions sur les espaces publics.

Dans ce cadre et sur un périmètre défini, la commune de Carentan-les-Marais majore les aides octroyées.

### > LE PÉRIMÈTRE



## PERMANENCES SANS RDV

### PICAUVILLE

1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h  
Mairie

### SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
Antenne France Services

### CARENTAN-LES-MARAIS

3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h  
Espace France Services

## RENSEIGNEMENTS



avec



Parc d'Activité du Golf  
210 rue Alexis de Tocqueville  
50000 Saint-Lô

contact@cdhat.fr  
aiderenov-cdhat.fr  
@Groupe\_CDHAT

# 02 33 75 62 40

## EN PARTENARIAT AVEC



Conception - Réalisation : CDHAT - Crédits photos : CDHAT - B. Canu - PNRMCB, mairie de Picauville et médiathèque CLM - Imprimé par Graphylis (66) - Annexe d'Avuers (60) - Mai 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique



# OPAH

LA BAIE DU COTENTIN AMÉLIORE  
VOTRE HABITAT 2020-2025

## DES CONSEILS PERSONNALISÉS ET DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX



## C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



Profitez d'un accompagnement technique, administratif et financier GRATUIT pour vos projets.

**De 2020 à 2025** deux OPAH mises en place par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin vous permettent de bénéficier de subventions.

### > DES AIDES, POUR QUI ?

Ces aides s'adressent aux **propriétaires privés** pour des travaux dans :

- leur résidence **principale**
- un logement destiné à la **location**
- ou les parties communes des copropriétés

### > LE PÉRIMÈTRE

Apperville, Audouville-la-Hubert, Auvers, Baupte, Beuzeville-la-Bastille, Blosville, Boutteville, Carentan-les-Marais, Étienville, Hiesville, Liesville-sur-Douve, Méautis, Neuville-au-Plain, Picauville, Saint-André-de-Bohon, Saint-Germain-de-Varreville, Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Martin-de-Varreville, Sainte-Mère-Église, Sébeville, Terre-et-Marais, Tribehou, Turqueville

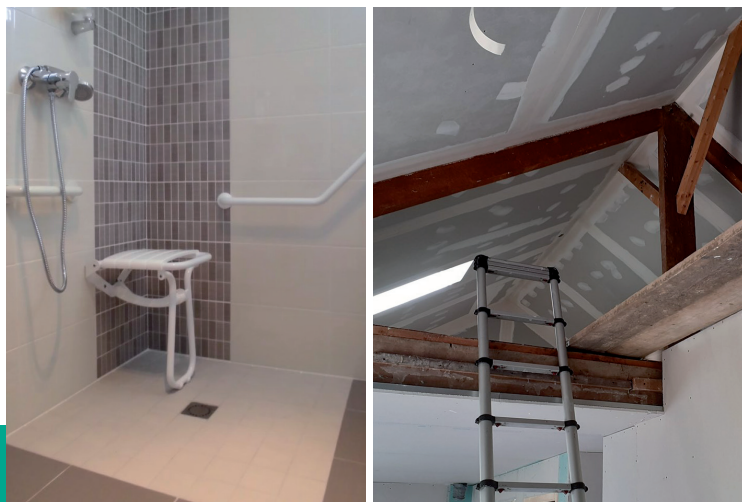
## CONDITIONS GÉNÉRALES

### > QUELLES CONDITIONS ?

- Logement de plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des professionnels
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention

### > QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- Économie d'énergie
- Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Réhabilitation d'un logement dégradé
- Réhabilitation d'un logement vacant



### > AUTRES AIDES :

- Communauté de Communes Baie du Cotentin
- Communes
- Caisses de retraite
- Chèque éco-énergie Région Normandie
- Conseil départemental
- Eco-prêt à taux 0%

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a mandaté le CDHAT, agréé par l'État « Mon Accompagnateur Renov' », pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet de travaux :

- 1 Je prends contact avec le CDHAT**  
par téléphone, ou en permanence pour expliquer mon projet
- 2 Je reçois la visite**  
d'un technicien du CDHAT pour effectuer un diagnostic technique, social et financier
- 3 Je demande des devis**  
auprès d'artisans locaux en fonction des scénarios de travaux définis avec le CDHAT
- 4 Je constitue avec le CDHAT mes dossiers de demande de subventions**  
auprès des différents organismes financeurs
- 5 J'attends les accords de subventions**  
pour commencer les travaux
- 6 J'envoie les factures**  
au CDHAT pour effectuer les demandes de paiement

Un parcours personnalisé  
Pas à pas



**MaPrimeRénov'**  
Meux chez moi, mieux pour la planète

**MaPrimeAdapt'**  
Ma vie change, mon logement s'adapte

**Ma Prime Logement Décent**  
Pour un logement digne et durable